

Lancement d'un DVD

« Comment identifier un véhicule non sécuritaire »

Soucieuse de l'importance de trouver des moyens d'améliorer le bilan routier, l'ASMAVERMEQ, par son comité véhicules légers, a conçu un DVD qui s'adresse aux intervenants en sécurité routière et plus particulièrement aux corps policiers. Le DVD nous identifie les anomalies majeures justifiant un avis de vérification mécanique. Les véhicules cibles dans ce DVD sont les véhicules d'un certain âge et les véhicules modifiés (Tuning).

Voici quelques extraits du DVD >

«Les causes des accidents enquêtés démontrent trop souvent des déficiences telles que des vitres non fonctionnelles, des pneus très usés, des systèmes de freinage usés et déficients, des sièges d'auto pour enfant mal ou non fixés à un point d'ancrage, de la corrosion et même de la perforation importante sur la carrosserie et le châssis, des planchers et des tuyaux d'échappement perforés, etc.»

«La problématique du tuning est le manque de formation et de compétence chez les gens qui modifient eux-mêmes leurs bolides sans aucune qualification professionnelle.»

Le DVD sera présenté en primeur aux membres à l'ouverture du 15^e Congrès le vendredi 22 septembre 2006 au Château Vaudreuil.

L'ASMAVERMEQ voudrait féliciter les membres du comité véhicules légers, surtout Messieurs Richard Jalbert, Pierre Beaudoin et Bruno Provencher pour leur participation à la conception de cet outil de prévention qui permettra aux corps policiers de mieux identifier les véhicules dangereux et, par conséquent, contribuer à améliorer le bilan routier. ■



Poste de contrôle à la fine pointe de la technologie

Le ministère des Transports (MTQ) et la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) réussissent une première au pays en créant un poste de contrôle à Saint-Bernard-de-Lacolle.

Les Américains sont en train d'installer un pareil complexe de leur côté de la frontière, dans l'État de New York, autant pour améliorer le contrôle des camions, le commerce que la sécurité, dans la foulée des attentats terroristes de septembre 2001.

8 secondes

Le système est tellement sophistiqué que les camions seront identifiés, pesés et étudiés alors qu'ils roulent à pleine vitesse sur les deux premiers kilomètres de l'autoroute 15, après avoir traversé la frontière canado-américaine pour rentrer au Québec.

L'information complète sera captée et analysée en... 8 secondes!

Ce système d'identification des poids lourds existe dans seulement quelques endroits au monde, notamment en Californie. On l'installera aussi à Washington.

Le projet de Saint-Bernard-de-Lacolle coûte 21,8 millions. La SAAQ assume 11,4 millions, le fédéral contribue pour 3 millions et le MTQ paie le résiduel de 7,4 millions.

Le nouveau poste de contrôle hyper-sophistiqué sera opérationnel en décembre prochain. Il sera en rodage pour six mois.

Aléatoire

De la frontière américaine au poste de contrôle, un système sophistiqué de caméras, de balance dynamique intégrée dans la chaussée, de faisceau laser pour la hauteur des véhicules, d'ordinateurs et de fibres optiques permettra d'identifier les



véhicules ayant de mauvais antécédents ou trop lourds et de laisser passer les autres.

Terminé, donc, le choix aléatoire des contrôleurs, sans aucune façon de présélectionner les camions.

«Actuellement, les contrôleurs des postes de contrôle font clignoter les lumières jaunes en bordure de l'autoroute pour que les camionneurs soient obligés de passer au contrôle», explique Son Thu Lê, ingénieur et chef d'équipe au MTQ.

«Avec ce système de transport intelligent (SPI), les véhicules seront identifiés, pesés et évalués selon une cinquantaine de critères avant même qu'ils n'arrivent au poste de contrôle», explique l'ingénieur, qui est le maître d'œuvre de tout le système à Saint-Bernard-de-Lacolle.

Vérifications majeures

Les postes de contrôle servent surtout à vérifier les infractions relatives à la surcharge des poids lourds, à la mécanique des camions, l'état de leur équipement et les heures de travail des chauffeurs. ■